21e année — Le n° 10 ct.

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :
Valais le mm. 10 ct.
Suisse „ 13 ct.
Etranger „ 15 ct.
Réclames Valais „ 22 ct.
Réclames Suisse „ 30 ct.
Mortuaires „ 20 ct.

Chèques postaux II c 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Mardi 20 mars 1951 N° 23

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
2 fois par semaine Fr. 9.—
Mardi et vendredi
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 12.30
Bulletin Officiel 7.25

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente

C'est de la socialisation à froid

C'est ainsi que s'exprimait récemment dans une assemblée une haute personnalité valaisanne en parlant du nouveau programme d'armement et des mesures prévues pour couvrir les dépenses envisagées.

Et jamais thèse, développée avec clairvoyance, ne fut plus convaincante du chemin que, petit à petit, nous suivons vers l'étatisme, le dirigisme et la centralisation.

Mais prenons le problème par le bon bout.

La situation internationale nous incite à doter le pays de moyens de défenses si ce n'est puissants, du moins suffisants pour faire considérer une attaque contre la Suisse comme non rentable.

Soit ! Pour cela, les dépenses prévues sont de l'ordre de 1464 millions. Admettons ces dépenses, admettons même que sur cette hécatombe de millions pas un seul ne sera utilisé en vain, que nulle part on ne pourra déceler du gaspillage, de l'incurie ou de la mauvaise gestion.

Soyons, en un mot, bon prince, très bon même après certains procès édifiants.

Ces dépenses seront réparties sur plusieurs années, naturellement.

Le résultat final auquel aboutissent les grands argentiers de la Couronne est qu'il faut envisager, pour les cinq prochaines années, un budget annuel total de l'ordre de 1834 millions.

Dans ce chiffre sont comprises toutes les dépenses de la Confédération, donc aussi celles qui ne concernent pas l'armement.

Comme les recettes supputées s'élèvent à 1 milliard 718 millions, il manque donc 100 à 120 millions.

Ce sont ces malheureux 120 millions que l'on cherche à couvrir en nous proposant deux mesures importantes : une surtaxe à l'impôt de défense nationale et un impôt sur les boissons.

Il est un point, tout d'abord, qui n'est pas clair.

En décembre 1950, vu l'échec du projet de réforme des finances fédérales basé notamment sur la suppression de l'impôt fédéral direct, le peuple suisse adopta un régime financier transitoire. Il doit durer de 1951 à 1954.

Savait-on, oui ou non, à ce moment-là, qu'il fallait armer le pays ? Indubitablement, si l'on se réfère aux arguments invoqués à l'époque pour faire accepter ce programme financier.

La guerre de Corée s'était déclanchée en juin 1950 et déjà lors de la campagne de propagande qui précéda le vote de décembre, on nous fit savoir que le programme d'armement nécessitait un « oui » unanime.

Alors, pourquoi ne pas inclure directement, dans ce régime financier, les ressources nouvelles proposées aujourd'hui ?

C'est tout simplement parce qu'on veut nous grignoter à la petite semaine, par tranches successives, et sans reculer devant certaines manœuvres démagogiques.

En décembre dernier, on faisait accepter un impôt de défense nationale dont le poids, grâce au système des exonérations massives, ne repose plus, en définitive, que sur une minorité de contribuables. C'était la solution facile pour obtenir un vote affirmatif.

Aujourd'hui, pour financer l'armement, on vient nous proposer une surtaxe spéciale à cet impôt, ce qui est très simple à faire admettre puisque c'est cette même minorité qui la paiera. Si l'on avait introduit cette surtaxe à l'époque, on aurait risqué de rencontrer plus d'hostilité dans cette minorité même dont une partie en tous cas a voté oui. Et les chances de succès diminuaient.

La manœuvre se décèle de la même manière avec l'impôt sur les boissons. On n'a pas voulu charger le bateau du régime financier de 1950 avec une mesure aussi impopulaire en pays romand, bien qu'à ce moment-là déjà certains la préconisaient.

En dissociant cet impôt du programme général, il est par contre plus facile de trouver dans le pays une majorité d'acceptants, car il ne faut pas oublier qu'en frappant les boissons on procure de la joie dans de nombreux et puissants milieux.

Tout cela est fort habile, certes, mais est-ce vraiment sérieux ?

Ce l'est d'autant moins qu'il n'est pas prouvé d'une manière rigoureuse que ces 100 millions font véritablement défaut.

Il convient de relever tout d'abord que depuis plusieurs années des écarts considérables et réguliers sont constatés entre les comptes de la Confédération et les prévisions budgétaires de ces comptes.

En d'autres termes, pour justifier le maintien des impôts, on fait toujours miroiter des déficits importants qui finissent par se transformer en boni.

C'est que plus le contribuable donne de l'argent à l'Etat, plus celui-ci peut intervenir, diriger, centraliser.

Si l'on admet en outre que l'on va au-devant d'une conjoncture favorable, qui est elle-même l'heureuse conséquence de la malheureuse course aux armements dans tous les pays, il n'est pas tendancieux d'affirmer que le rendement des impôts ordinaires ira en augmentant et que, par conséquent, on peut renoncer à de nouvelles mesures fiscales.

Il est vrai que le Conseil fédéral invoque la nécessité de pratiquer une politique antiinflationniste. Il désire drainer l'argent qui circule en trop dans le pays en l'amenant aux caisses de l'Etat. Thèse fortement entachée de dirigisme encore une fois.

Mais est-ce vraiment lutter contre l'inflation que de provoquer une hausse des prix des boissons alors qu'une augmentation de prix est précisément, en soi, un phénomène d'inflation ?

Non, tout cela est cousu de fil blanc. Il serait vivement souhaitable que l'on s'opposât à toute mesure fiscale nouvelle et cela de manière irréductible.

Le drapeau de la défense nationale ne doit pas devenir l'excuse de ceux qui veulent socialiser le pays.

Edouard Morand.

Riddes

UNE BELLE FAMILLE. — C'est celle de M. Joseph Bonvin, qui habite une ferme près de la route Riddes-Leytron, et qui vient de baptiser son vingt-troisième enfant, une fille.

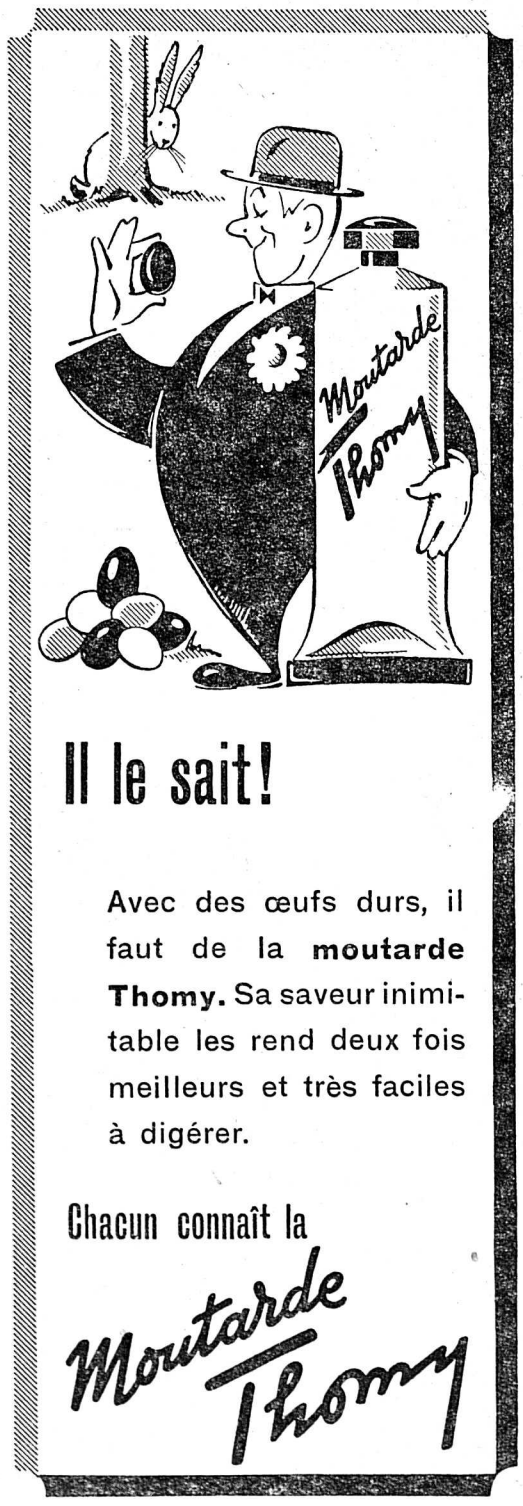

Il le sait!

Avec des œufs durs, il faut de la **moutarde Thomy.** Sa saveur inimitable les rend deux fois meilleurs et très faciles à digérer.

Chacun connaît la

Moutarde Thomy

Billet lausannois

La patinoire de Montchoisi a fermé ses portes. Montchoisi, qui vit et entendit vibrer des milliers de spectateurs enthousiastes, sera désormais plus calme ; pas pour très longtemps, car les baigneurs pourront venir s'ébattre dans une piscine à l'eau pure.

Nous ne pouvons passer sous silence les beaux résultats obtenus par le Lausanne-Hockey-club, qui comprend dans ses rangs 3 compatriotes valaisans, Ayer, Favre et le Martignerain Mudry qui conquit, il y a trois semaines, ses galons d'international B après avoir été la vedette du match Lausanne-Zurich.

* * *

La population lausannoise augmente de plus en plus rapidement, si bien qu'elle atteint les 107,600 habitants.

Cela ne va pas sans difficultés dans tous les domaines et surtout dans celui de l'enseignement.

Périodiquement on se retrouve devant des problèmes renvoyés aussi longtemps que possible du fait que l'on ne peut les résoudre que par de coûteuses mais indispensables dépenses. Cela est aussi vrai pour les établissements primaires et secondaires.

C'est ainsi qu'est revenue au jour la question d'édifier au « Belvédère » une école supérieure de jeunes filles avec une section gymnasiale. Ce groupe scolaire comprendra un bâtiment de 21 classes pour les fillettes de 10 à 13 ans, un autre de 20 classes pour les élèves de 14 à 16 ans et un troisième de 20 classes pour les jeunes filles au gymnase.

Une aile reliant les deux premiers édifices abritera également les services administratifs. L'aile envisagée en annexe du troisième bâtiment est destinée aux locaux nécessaires aux laboratoires, au groupe ménager et à l'administration du Gymnase. En outre sont prévues trois salles de gymnastique et une de rythmique, plus une aula de 450 places.

Dix millions de francs sont nécessaires pour mener à chef la réalisation de ce projet.

Nous croyons savoir que pour une telle somme, le Conseil communal s'en rapportera à la décision des citoyens lausannois qui seront consultés par scrutin.

Jy Zède.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

VERS LA PAIX EN COREE ?

L'abandon soudain de Séoul par les Chinois a constitué une surprise pour le commandement américain. Bien que le passage de la rivière Han, le 7 mars, par la 25e division américaine, ait rendu les positions chinoises difficilement tenables dans la région de la capitale, les hauteurs dominant Séoul auraient permis à l'adversaire de défendre énergiquement la ville proprement dite.

Le fait que l'ennemi semble se replier vers le 38e parallèle sur toute la longueur du front, en ne laissant derrière lui que quelques unités retardatrices, rapproché des récentes déclarations du général Mac Arthur et du général Ridgway, donne de plus en plus l'impression que l'on s'achemine vers une stabilisation du front aux environs de l'ancienne frontière des deux Corées et peut-être vers la fin des opérations militaires.

VALAIS

Aménagement hydro-électrique du Mauvoisin

Au début de cette année, la société des Forces motrices du Val de Bagnes décidait de commencer les travaux de l'aménagement hydro-électrique du Mauvoisin. Réunie en assemblée générale extraordinaire le 17 mars, cette société a procédé à une première augmentation de son capital qu'elle a porté à 30 millions de francs. Elle a, en outre, modifié sa raison sociale en « Forces Motrices du Mauvoisin », adoptant ainsi le nom sous lequel ce projet d'aménagement hydro-électrique valaisan est généralement connu. Enfin, elle a adjugé de grands travaux de génie civil, de même que d'importantes fournitures de matériel électro-mécanique.

(Réd.) — Les bureaux de cette grande entreprise seront installés au bâtiment nouvellement construit à Martigny-Gare.

Ardon

Dimanche a été enseveli à Martigny, à l'âge de 83 ans, M. Michel Luy, fondateur de la Société de secours mutuels d'Ardon et qui avait été fêté à l'occasion du 50e anniversaire de cette société lors de l'assemblée des délégués qui s'est tenue en septembre dernier dans cette localité.

Une forte délégation de membres de cette société avec son drapeau voilé de crêpe avait tenu à rendre un dernier hommage à ce fervent mutualiste et brave citoyen. Le défunt était le beau-père de M. Fernand Germanier, agent d'assurances, à Martigny.

Nous présentons à sa parenté nos sincères condoléances.

Un mutualiste.

Vionnaz

LA MORT DU CARILLONNEUR. — Dimanche a été enseveli M. Séraphin Delseth, décédé des suites d'un accident, à l'âge de 65 ans. M. Delseth avait fait une chute dans sa cuisine et s'était fracturé le crâne.

Le défunt était très honorablement connu dans la région et fonctionnait comme carillonneur à Vionnaz depuis bientôt cinquante ans.

Martigny-Fully-Saillon

Un service postal régulier pour voyageurs Martigny-Fully-Saillon fonctionnera prochainement. Les P. T. T. viennent de mettre en soumission ce service de transports.

Casino Etoile
PROLONGATION
CENDRILLON
et ROGER POULY
MARTIGNY
Café · Bar · Cinéma

Monthey

Les anniversaires en 1952

Une nouvelle prise de contact a eu lieu samedi entre diverses personnalités montheysannes au sujet de la commémoration du 600e anniversaire de l'octroi à Monthey d'importantes franchises par le Comte Vert. On sait que cette commémoration aura lieu en mai 1952 et qu'en même temps seront célébrés le 250e anniversaire de la Paroisse et le 100e anniversaire de la Chorale de Monthey. On prévoit l'organisation d'un cortège historique ainsi que la création d'une œuvre d'envergure dont le livret et la partition musicale seront confiés à des auteurs valaisans. N'en disons pas davantage, car il sera toujours temps d'y revenir.

Avec les employés et contremaîtres de la Ciba

Fondée en 1947, l'Association des employés et contremaîtres de la Ciba a tenu son assemblée annuelle vendredi dernier, à la salle du Café du Midi. Un important ordre du jour rendit cette assemblée intéressante. M. Antoine Rigoli s'est vu confirmer dans ses fonctions de président. C'est donc à lui et à son nouveau comité qu'incombera la tâche de continuer les pourparlers entrepris avec la Direction de la Ciba au sujet de l'échelle des salaires chez les employés et contremaîtres. Ce serait en fait l'application des principes qui régissent le contrat collectif des ouvriers.

Encore des assemblées

Alors que l'Assemblée bourgeoisiale est convoquée pour le dimanche 1er avril, le Conseil général se réunira le lundi 2 avril. L'ordre du jour de ces deux séances prévoit la lecture des comptes de 1950 et le budget de 1951.

Critérium

Le Critérium international amateur que le Vélo-club organise chaque année aura lieu le 6 mai prochain.

D'ores et déjà nous lui souhaitons plein succès.

Tennis

Fort de son titre de champion suisse remporté l'an dernier, le Tennis-club de Monthey ne veut pas dormir sur ses lauriers. Il entend se perfectionner, récidiver et faire des adeptes. Dans ce but, il a obtenu le concours de M. H. C. Fisher, professeur de tennnis. Est-il besoin de rappeler que Fisher est un joueur de classe internationale. Nul doute que son arrivée à Monthey fera sensation et que ses leçons seront appréciées par de nombreux fervents du tennis.

Bertal.

Au dispensaire IV

Quel amusant tableau que cette file de poussettes devant l'austère maison de paroisse ! Il y en a de toutes les couleurs : bleu clair, crème, saumon, réséda, et de tous les genres : du modeste pousse-pousse à l'élégante voiture au profil aérodynamique. Mais toutes sont vides ! Les petits passagers sont maintenant dans la salle de consultation, où un médecin, assisté de deux sœurs, contrôle l'état de santé de ces jeunes citoyens. Quelle chance de pouvoir venir ici prendre conseil, sans bourse délier, sur les soins à donner à son cher petit ! Et les mamans, il va de soi, font un brin de causette en attendant leur tour. On compare les âges et les poids, on fait part de ses vues sur la méthode d'alimentation qu'on considère la meilleure et l'on parle aussi naturellement de l'entretien des langes, car il n'est pas indifférent que bébé soit confortablement emmailloté ! Mais ce qui est plus important encore pour sa santé et son bien-être, c'est que les effets dont il est revêtu soient absolument propres et entretenus de façon irréprochable. — Pendant ce temps l'une des sœurs s'affaire autour de tout ce petit monde et donne aux mamans en passant maints bons conseils : pour la santé de Pierrot ou de Mariette, sur la meilleure manière d'emmailloter, sur le genre de linge convenant le mieux et son entretien rationnel. La sœur s'est arrêtée devant la charmante Madame Dardel. « FLORIS naturellement ! », dit-elle en souriant, et elle sent discrètement le parfum agréable et frais que répand le linge du petit. « En effet, ma sœur », répond Madame Dardel, « croyez-moi, depuis que j'ai vu pour la première fois cette poudre merveilleusement blanche, je n'ai jamais rien demandé d'autre au magasin ! » Les autres femmes tendent l'oreille. Ce FLORIS doit tout de même être quelque chose de bien particulier. De tous côtés, ces derniers temps, on en entend parler. — Aussi, n'est-il pas étonnant que quelques jeunes mamans regardent de plus près les langes, la brassière et la barboteuse de Pierrot. « C'est vrai..., tout cela est resplendissant de propreté ! Est-ce possible que FLORIS lave aussi blanc ? » Madame Dardel approuve d'un signe de tête : « Oui, FLORIS lave en effet si blanc. »

Le monde en quelques lignes

Trois skieurs ensevelis

Trois skieurs autrichiens ont été emportés par une avalanche près du refuge de Horpfgertener, dans la région de Kietzbühl (Tyrol). Leurs cadavres ont été dégagés par une patrouille de gendarmerie.

Explosion d'un fourneau de fusion

Deux ouvriers ont été tués et quinze blessés, dont six grièvement, à Chiari, près de Brescia, en Lombardie, par l'explosion d'un fourneau de fusion, dans un établissement de fonderie.

LES SPORTS EN VALAIS et ailleurs...

Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux II c 782
Adresses officielles: Correspondance: Comité central de l'A. V. F., pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
Tél.: Président, Sion (027) 2 16 42; Secrétaire, Ardon (027) 4 30 13

Communiqué officiel N° 29

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 18 MARS 1951.

CHAMPIONNAT SUISSE

2e ligue :

Sierre II-Chippis I,	renvoyé
Aigle I-Sion I,	renvoyé
Monthey I-St-Léonard I	3-0
Villeneuve I-Grône I	5-1
Viège I-St-Maurice I	3-4

3e ligue :

Brigue I-Ardon I	4-3
Châteauneuf I-Sierre III,	renv.
Salquenen I-Sion II	forfait 3-0
Granges I-Chamoson I,	renv.
Muraz I-Bouveret I	renvoyé
Vernayaz I-Saxon I	1-1
Martigny II-Leytron I	1-1
Fully I-Vouvry I	1-3

4e ligue :

Rhône II-Rhône I	2-5
Chippis II-Lens II	2-1
Steg I-Viège II	7-3
Viège III-Steg II	3-0
Saxon II-Lens I	2-5
Ardon II-Fully II,	forfait 3-0
Vétroz I-Riddes I	renvoyé
St-Gingolph I-Collombey I,	ren.
Dorénaz I-Vernayaz II,	renv.
Martigny III-Vouvry II	12-0

Juniors A :

Sierre II-Monthey II	renvoyé
Monthey I-St-Maurice I	for. 3-0

2. SUSPENSIONS.

1 dimanche à Felley André, du F. C. Saxon I.

3. AMENDES.

Fr. 20.— au F. C. Sion pour retrait de sa 2e équipe de juniors A du Championnat cantonal.

Fr. 20.— au F. C. Sion pour forfait match du 18. 3. 51, 3e Ligue, Salquenen I-Sion II.

Fr. 20.— au F. C. Fully pour forfait match du 18. 3. 51, 4e Ligue, Ardon II-Fully II.

Fr. 20.— au F. C. St-Maurice pour forfait match du 18. 3. 51, Championnat suisse, Juniors A, Monthey juniors I-St-Maurice jun. I.

Le Comité central de l'A. C. V. F.:
Le Président: René FAVRE
Le Secrétaire: Martial GAILLARD

SKI

Le Derby du Gornergrat

Vendredi s'est déroulé la première épreuve comptant pour le Derby du Gornergrat, soit la descente sur la piste du Blauherd. Ce fut une nouvelle occasion pour René Rey, de Crans, de confirmer sa très grande classe et de l'emporter une belle victoire sur le terrain même de Gott. Perren (2e) et du champion suisse Bernard Perren (3e). Rey devait encore es classer à une place d'honneur (3e), le lendemain dans le slalom géant disputé sur une partie du parcours de la descente.

La descente du Gornergrat, lundi, fut gagnée par B. Perren en 8' 26"8 pour les 6 km. 500.

* La footballeur agaunois Peney, actuellement aux Young Boys, aurait signé son transfert au F.-C. Chaux-de-Fonds.

Arolla

Samedi 31 mars
et dimanche 1er avril 1951

Trophée des Mineurs de la Grande Dixence

organisé par les sportifs des chantiers de l'Entreprise Losinger & Cie S. A., à Cheilon et Arolla, avec la participation des meilleurs skieurs des vallées d'Hérens et d'Hérémence.

PROGRAMME

Samedi 31 mars : Course de fond Cheilon-Arolla par le Pas-de-Chèvre, alt. 2850 m.; 1er départ à 13 h.

Dimanche 1er avril : A 9 h. 30, course de descente, dénivellation 400 m., long. 2 km.; à 14 h., slalom; à 17 h., distribution des prix.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 23 mars 1951, tél. N° 13, Arolla. — Un programme détaillé des courses sera adressé aux participants.

* Transport Haudères-Arolla assuré par l'entreprise

Camionnette

Suis acheteur d'une d'occasion, en bon état, charge environ 800 kg., jusqu'à 10-12 CV. Faire offres sous chiffres R 781.

Imprim. Pillet, Martigny

Nouveautés de Printemps

Pour madame:

Décolleté daim noir **34.80**
En box brun, 33.80

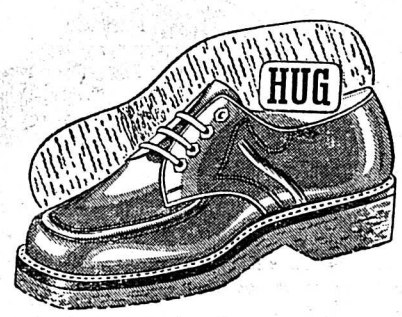

Pour monsieur:

Molière en box brun semelle crêpe, dès **27.80**

Sandalette en daim noir **29.80**

Jolie sandale en box bleu foncé Fr. **19.80**
En daim noir, 24.80

Impôt compris

Grand choix de nouveaux modèles de chaussures de luxe pour dames marques Bally et Hug

ATELIER DE CORDONNERIE MECANIQUE

CHAUSSURES Cretton-SPORT MARTIGNY

FOOTBALL

Echecs valaisans en Première Ligue. — Monthey meilleur que St-Léonard. — Série de surprises en Troisième Ligue où les leaders sont stoppés. — Les futurs champions, Steg, Lens et Martigny III, s'imposent.

PREMIERE LIGUE : La Tour-Sierre, 3-0; Vevey-Martigny, 3-2; Nyon-Yverdon, 1-4.

Toutes deux en déplacement à Vevey, nos équipes y ont connu l'amertume de la défaite. Pour Sierre comme pour Martigny, elle fut consommée en quelques minutes. Les Sierrois, qui avaient fort bien résisté jusque-là, encaissèrent un premier but à la 30e minute de la seconde mi-temps. Quelques instants plus tard, un auto-goal vint leur couper bras et jambes, et ce fut le numéro 3.

Pour les Martignerains, leur compte fut réglé encore plus rapidement; Vevey trouva en effet le moyen de battre 3 fois Contat entre la 27e et la 31e minute! Martigny répliqua par deux jolis buts de Gollut et eût largement mérité l'égalisation durant la seconde mi-temps qui fut nettement à son avantage.

DEUXIEME LIGUE : Monthey-St-Léonard, 3-0; Villeneuve-Grône, 4-1; Viège-St-Maurice, 3-4.

Les Montheysans se sont défaits avec aisance d'un très dangereux rival et prennent une sérieuse avance au classement. Sion n'aura plus un point à perdre s'il ne veut pas être coiffé au poteau par les diables « rouge et noir » du Dr Contat. Villeneuve a battu comme prévu et nettement Grône qui n'aura pas trop de son cran légendaire pour se sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve. Bien parti en début de championnat, Viège fléchit dangereusement aussi et paie maintenant ses galons de 2e ligue. Sa défaite contre St-Maurice est significative, encore que les Agaunois ne soient pas des adversaires à mésestimer.

TROISIEME LIGUE : Brigue-Ardon, 4-3; Salquenen-Sion II, 3-0; Vernayaz-Saxon, 1-1; Martigny II-Leytron, 1-1; Fully-Vouvry, 1-3.

Les Ardonnains n'ont pas été en mesure de doubler victorieusement le cap de Brigue. Cette défaite leur coûte, momentanément du moins, la première place du groupe I qui passe en mains des Haut-Valaisans.

Martigny II a perdu une belle occasion de rejoindre Saxon qui dut se contenter d'un point à Vernayaz. Les « Grenat », mieux que ça, doivent même céder la deuxième place à un Vouvry terriblement décidé. Il faudra peut-être compter avec ce nouveau larron...

QUATRIEME LIGUE : Rhône II-Rhône I, 2-5; Chippis II-Lens II, 2-1; Steg I-Viège II, 7-3; Viège III-Steg II, 3-0; Saxon II-Lens I, 2-5; Ardon II-Fully II, 3-0 (f.); Martigny III-Vouvry, 12-0.

Comme nous le relevons dans le titre de ces commentaires, les favoris ont partout et très nettement gagné. La palme du score revient à Martigny III qui s'est offert une fête de tir. F. Dt.

La Tour-Sierre, 3-0

Grâce à Sartorio en grande forme, dont les interventions furent très applaudies, Sierre tint parfaitement le coup durant une heure et quart. Schnydrig, seul dans le carré des 16 m., eut même une occasion inespérée à sa portée; mais la balle resta bloquée dans la boue!

Alors que chacun se résignait au match nul, un tir de l'inter Vauthey laissa sans espoir Sartorio; cinq minutes plus tard, sur belle préparation de Monnard, que Favre hésita à charger, un Sierrois marqua contre ses propres couleurs. C'en était fait des Valaisans qui durent s'incliner encore une troisième fois. Leur défaite est trop sévère, quand bien même ils produisirent un jeu assez décousu et incohérent. Leur ligne d'attaque surtout n'est pas bien dangereuse.

A la Tour, le meilleur homme fut Monnard, très à l'aise sur un terrain lourd et détrempé. Buchoux se distingua par des coups francs de la meilleure facture.

Vevey-Martigny, 3-2

La qualité du jeu fourni par ces deux équipes fut nettement supérieure à celle du match La Tour-Sierre joué en lever de rideau. Vevey domina d'emblée et obligea bientôt Contat à sauver en plongeant, puis Martigny répliqua à son tour par des coups de boutoir rapides et puissants. Cerutti dut boxer en chandelle un tir fulgurant de Damay, Gollut plaça une « tête » à un rien à côté et Wirth lâcha une bombe qui frisa le montant. C'est à ce moment-là, à la 27e minute, que les Veveysans ouvrirent la marque par un shoot violent de Reymond. Les événements allaient se précipitier de façon imprévue : Contat n'ayant pu bloquer un tir de l'ailier local, la balle tomba dans les pieds de Cerutti I qui marqua sans bavure. Sur échappée de Lugon et un beau centre de celui-ci, Gollut réduisait le score, mais à peine la balle était-elle remise en jeu que Vevey ajoutait un troisième goal. Le tout avait duré exactement 200 secondes!

A la 2e minute de la reprise, Perréard fit une ouverture classique et Gollut ramenait la marque à 3 à 2. Tous les espoirs étaient encore permis aux Octoduriens et ils luttèrent avec un magnifique acharnement pour égaliser, mais Vevey, quoique généralement dominé, réussit à maintenir jusqu'au bout sa modeste avance.

Le public, très démonstratif, reconnut en Martigny l'une des meilleures équipes qui évoluèrent cette saison en Copet. De fait, les « grenat » furent à la hauteur des circonstances et eurent le mérite de ne pas flancher au moment crucial de la partie. Le moral est décidément à toute épreuve. Félicitations! Dt.

Monthey-St-Léonard, 3-0

Bien que détrempé, le terrain se révèle praticable et le derby cantonal peut se disputer dans de bonnes conditions. Monthey attaque d'emblée et, pendant de longues minutes, la défense de St-Léonard flotte visiblement. Sur centres de Martin, deux chances restent inexploitées. A la 5e minute, un crochet de Marchetti amène la balle dans les pieds de Martin qui tire au but. Le gardien pare et laisse tomber la balle derrière la ligne. Denando la pousse au fond des filets. Monthey joue billamment et domine largement; St-Léonard résiste bien. Lors d'une contre-attaque, il risque l'égalisation, mais le shoot de l'ailier gauche est dévié par son inter et la balle passe à ras du poteau.

Après le thé, Monthey domine à nouveau, gâche deux belles occasions. A la 50e minute, un centre de Martin déplacé à droite est repris de la tête par Marchetti : 2 à 0. Un nouveau coup de tête de Marchetti est paré par le gardien qui doit plonger. Sur une contre-attaque de St-Léonard, Burdevet plonge dans les pieds de l'inter et sauve en corner. Nouveau plongeon de Burdevet qui sauve son camp. Monthey descend en passes croisées. Un centre de Martin, dévié par un arrière, arrive sur le pied de Pattaroni et c'est 3 à 0. Les dernières minutes sont heurtées. St-Léonard se rend compte que cran, volonté et même mauvaise humeur ne suffisent pas à compenser une infériorité technique. Monthey se montra le meilleur et retrouva la cohésion qui lui avait manqué pendant deux dimanches. C. G.

Martigny II-Leytron I, 1-1

Un match doit se jouer. Il n'est jamais gagné d'avance. Preuve en est cette rencontre. Les deux équipes menèrent le jeu chacune leur tour. Il y eut quelques accrochages, mais le cran d'un Leytron en forme, bien qu'amputé de quatre joueurs, lui permit de scorer en premier.

Puis vint le tour de Martigny d'attaquer et de marquer. Martigny, trop nerveux, permit à l'équipe adverse d'organiser sa défense merveilleusement et d'arracher le match nul.

Vernayaz I-Saxon I, 1-1

La partie a tenu ce qu'elle promettait d'être : correcte d'un bout à l'autre. A ce point de vue, tous les joueurs sont à féliciter. Saxon joue, paraît-il, avec quelques remplaçants. Ces derniers ont fort bien tenu leur place. Les locaux, loin de se laisser influencer par les visiteurs, jouent bien et menacent dangereusement les bois adverses. Plusieurs occasions sont perdues, car la ligne d'avants ne sait pas traduire son avantage. Par contre, des deux côtés, les défenses sont dans un bon jour. Ce n'est qu'à la 17e minutte que Vernayaz pourra traduire sa supériorité par un shoot inarrêtable de son ailier droit. La joie règne parmi les locaux. Ces derniers, malgré leur supériorité, ne peuvent plus scorer. Ce sera, au contraire, Saxon qui égalisera malgré les efforts désespérés du gardien.

La seconde mi-temps sera plutôt en faveur des visiteurs qui ont un avantage territorial marqué, surtout dans les dernières 15 minutes. Mais les percées des avants locaux sont toujours très dangereuses. Trente secondes avant la fin, c'est un avant de Saxon qui shoote. Le gardien se couche sur la balle. On croit au but. Hélas - pour Saxon, la ligne fatidique n'a pas été dépassée et c'est la fin d'un beau match. H. L.

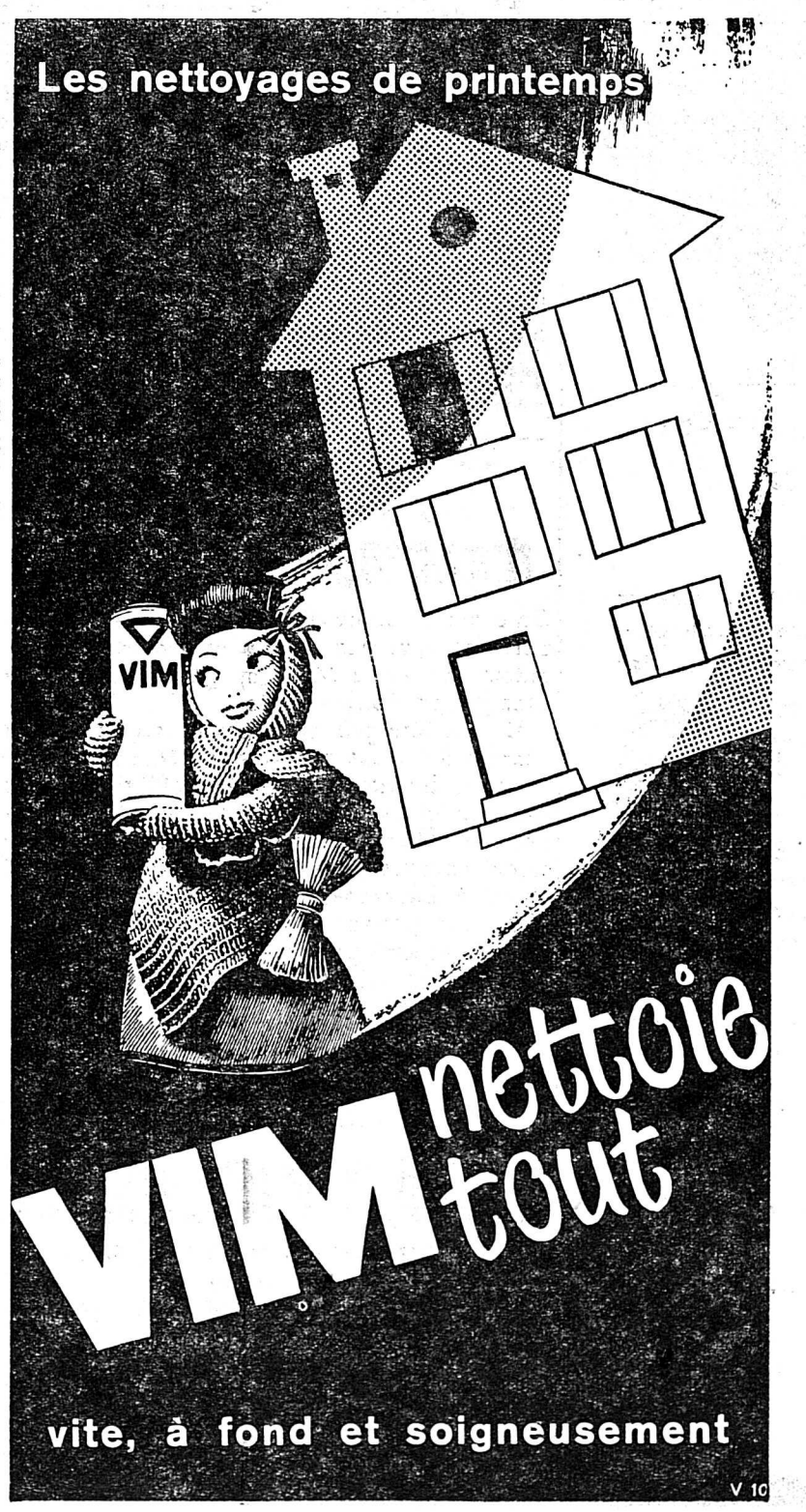

HOCKEY

La Suisse troisième aux championnats du monde

Les championnats du monde de hockey sur glace, auxquels ont participé 13 équipes nationales, se sont terminés samedi à Paris. Comme prévu, c'est le Canada qui s'est ocroyé le titre mondial après avoir battu tous ses adversaires, dont la Suisse et la Suède par le même score de 5 à 1.

Pour le titre de champion d'Europe, le goalavérage a fait pencher la balance en faveur des Suédois. Que les Suisses aient marqué un seul but de plus durant le tournoi et le titre prenait le chemin de notre pays! On admettra que de telles modalités sont cependant tirées par les cheveux et qu'elles ne satisfont personne. Un nouveau match entre la Suède et la Suisse s'imposait pour départager ces deux pays. Les exigences du Vel d'Hiver parisien n'ont malheureusement pas permis d'en arriver à cette seule solution équitable.

Attribué dans de telles conditions, le titre européen n'a pas grande valeur, à notre avis.

CYCLISME

Fluckiger gagne Neuchâtel-Genève

Le premier Grand Prix cycliste organisé samedi par « Semaine Sportive » sur le parcours Neuchâtel-Genève (professionnels) et Fribourg-Genève (amateurs) a connu un très grand succès. Chez les premiers la victoire est revenue de façon inattendue au Zurichois Fluckiger qui lâcha tous ses adversaires dans les rues même de Genève. Il y avait pourtant des concurrents comme Diot, Dupont, Kubler, Koblet, etc...

Sherer, d'Erstfeld, fut le meilleur des amateurs, mais ne triompha qu'au sprint devant Winterberger et Sutter. Le Valaisan Héritier s'est classé 28e. Ce qui est honorable, sur 75 participants.

Le Tour de Suisse 1951

Le Tour de Suisse 1951 comprendra 8 étapes avec un total de 1830 km. Après les quatre premières étapes, il y aura un jour de repos à Gstaad. Le départ sera donné à Zurich le vendredi 15 juin.

Voici les étapes : 1. Zurich-Aarau, 250 km.; 2. Aarau-Bâle-Boncourt, 185 km., avec les 60 premiers contre la montre; 3. Boncourt-Berne, 245 km.; 4. Berne-Gstaad, 250 km.; 5. Gstaad-Lucerne, 213 km.; 6. Lucerne-Lugano, 221 km.; 7. Lugano-Davos, 238 km.; 8. Davos-Zurich, 230 km.

Milan-San Remo aux Français

La saison cycliste 1951 s'est ouverte hier lundi par la célèbre classique italienne Milan-San Remo. Plus de 180 concurrents italiens, français, belges et suisses participèrent à cette grande épreuve qui fut gagnée brillamment par le champion Louison Bobet en 7 h. 23' pour les 282 km. de la course. Le triomphe français fut d'ailleurs complet, puisque ce fut encore un tricolore, Barbottin, qui enleva la 2e place. Kubler et Koblet, qui se marquèrent aussi impitoyablement que bêtement, durent se contenter respectivement de la 20e et 50e place.

Du mardi au vendredi

— M. Heler, conseiller économique près la légation de Hongrie aux Pays-Bas, a demandé asile aux autorités hollandaises.

— M. Attlee, premier ministre de Grande-Bretagne, qui souffre depuis assez longtemps d'un ulcère dans les intestins, entrera à l'hôpital demain mercredi. Il sera remplacé par M. Morrison.

— 19,000 étudiants grecs ont demandé que le gouvernement entame des pourparlers avec l'Angleterre en vue de créer une Union grecque cypriote. L'archevêque de Chypre a déclaré aux étudiants qu'il était convaincu que le gouvernement porterait, au besoin, le problème de Chypre devant les Nations-Unies.

— A Gênes, la police a découvert deux tonnes d'armes cachées dans les chantiers maritimes Ansaldo.

— M. Edouard Ganzoni, correspondant de l'Agence télégraphique suisse à Paris, vient d'être promu commandeur de la légion d'honneur.

— Le personnel du gaz et de l'électricité, à Paris, s'est mis en grève hier soir à minuit pour une durée illimitée. Les chauffeurs revendiquent une augmentation de salaire.

— Sur la route Milan-Côme, un autocar italien a happé une petite voiture tessinoise qui fut projetée au bas d'un talus. Une occupante, Mlle Silvana Galfetti, 19 ans, de Chiasso, fut tuée sur le coup.

A travers la Suisse

Fin d'un pauvre hère

A la gare de Morges, un certain Antoine M., âgé de 67 ans, sans domicile fixe, s'est jeté sous le train dans un moment de désespoir. Le malheureux a été tué sur le coup.

Accident mortel dans une fabrique

Un ouvrier de la fabrique de pâte de bois de Rondchâtel, M. Ernest Grosjean, a été tué sur le coup par deux vagonnets chargés de pâte de bois qui s'étaient mis à dévaler à toute allure, les treuils qui les remorquaient s'étant rompus. La victime, âgée de 52 ans, travaillait depuis trente ans dans la fabrique.

La FOBB rompt avec la V. O.

Lassée des continuelles attaques et calomnies dont la « Voix Ouvrière » abreuve le secrétaire-propagandiste A. Buffat, la section FOBB de Lausanne a décidé de retirer, avec effet immédiat, les parts sociales qu'elle détenait encore à l'imprimerie de ce journal.

En 1950, la Suisse a consommé trois fois plus de pétrole qu'en 1938...

Le rôle des stations-service Esso

La Suisse ne comptait que 7249 véhicules à moteur en 1910. Sait-on que ce chiffre a passé de 124,000 en 1938 à 265,000 en 1950 ?

La motorisation se développe si rapidement depuis 1945 que la consommation de produits pétroliers dans notre pays, qui était de 370,000 tonnes en 1938, a atteint plus d'un million de tonnes l'an dernier...

Il s'agit donc de pouvoir répondre, tant au point de vue technique qu'au point de vue économique, aux besoins nouveaux créés par une aussi rapide évolution. Ne produisant pas de pétrole, la Suisse doit importer cette précieuse matière. Il n'en demeure pas moins que les problèmes que posent l'importation, la vente et la distribution des produits pétroliers sont des problèmes pour la solution desquels il faut appliquer des procédés adaptés à la structure de notre pays.

Depuis plus de 50 ans déjà, Esso Standard contribue à l'approvisionnement du pays en produits pétroliers. La distribution de la benzine aux consommateurs est assurée par un réseau de stations-service réparties dans tout le pays. Toutes ces stations-service sont des entreprises autonomes. Esso Standard s'efforce de donner à ces entreprises, qui servent d'intermédiaires entre elle et le public, des conseils techniques et commerciaux, afin d'améliorer leur service et de gagner toujours davantage la confiance des clients.

Esso Standard attache à l'idée du « service » une grande importance. Elle fut une des premières à l'introduire en Suisse. Par cette idée du service ainsi que par la qualité de ses produits, elle contribue aux soins et à l'entretien des véhicules à moteur ainsi qu'à la prolongation de leur existence. C'est là une chose dont on peut se réjouir tout particulièrement chez nous, si l'on tient compte que la valeur globale de tous les véhicules à moteur en Suisse s'élève à environ deux milliards de francs.

CORSO

TOUS LES SOIRS
(Vendredi-Saint : relâche)

Le plus cinglant réquisitoire contre l'hypocrisie

Meurtres

d'après le célèbre roman de Charles PLISNIER

avec

FERNANDEL

son meilleur rôle depuis „ANGÈLE"

INTERDIT SOUS 18 ANS

Enfin... un grand Fernandel !

Fernandel n'est pas seulement un acteur comique. « Angèle », « Regain », « Naïs » révélèrent au grand public son talent d'acteur dramatique. Dans « Meurtres », qui passe cette semaine au cinéma Corso, vous redécouvrirez un Fernandel un peu oublié, le comédien sensible des films de Marcel Pagnol.

Dans le rôle de Noël Anneguin, Fernandel fait la création la plus bouleversante de sa carrière, dépassant celle déjà remarquable d'« Angèle ». Les dialogues sont mordants, cruels. Ils sont signés Henri Jeanson. Allez voir « Meurtres ». Interdit sous 18 ans. Séances tous les soirs. Vendredi saint : relâche.

Docteur GILLIOZ
MARTIGNY
ABSENT

A vendre 40,000 à 45,000 beaux
plantons de fraises
S'adresser à Meinrad Dirren, Domaine des Iles, à Martigny, tél. 6 16 17.

ETOILE

de la merveille de
Walt DISNEY
dont le nom est sur toutes les bouches :

Cendrillon Cendrillon Cendrillon

Le film que tout le monde verra et voudra revoir !

Mardi et jeudi à 20 h. 30, **avec Roger POULY en complément**
Jeudi à 13 h., *DERNIÈRE SÉANCE POUR ENFANTS*

Sion

Une ménagère blessée

Mme Jean-Baptiste Balet, qui était occupée à des travaux de nettoyage dans un appartement, a fait une chute et s'es fracturé une jambe. La victime a été conduite à l'hôpital.

Vers un match de reines

Une manifestation des plus pittoresque et très spectaculaire de combats entre vaches — les reines — aura lieu à Sion le 8 avril.

Chez les Rhodaniens

La section « Rhodania » des étudiants suisses du Collège de Sion a nommé son comité pour le semestre d'été 1951 : Pierre Antonioli, président ; Jacques Allet, vice-président ; Jean-A. Eggs, secrétaire ; André Bacher, fucs-major.

Fully

STATISTIQUE PAROISSIALE. — Février 1951. — **Naissances :** Carron Christian-Edmond-André, d'André ; Vallotton Eliane-Angèle-Mélina, de Paul ; Roduit Pierre-André-Etienne, de Jules ; Lugon Antoinette-Mauricia, d'Antoine ; Crettaz Christiane-Joséphine-Louise, de Philippe ; Dorsaz Lucienne-Marie-Elisa, de Michel ; Maret Gérard-Adrien-Joseph, de Pierre ; Cotture Colette-Jeanne-Florine, de Marcel.

Mariages : Cretton Jules, Charrat, et Bender Marcelle ; Carron Benoît et Carron Andrée.

Décès : Vouillamoz Charlotte-Simone, d'Hermann-François, 1949 ; Bruchez Marcel-Joseph-François, 1913 ; Granges Yvonne-Marcelline, d'Hermann, 1923.

A la Radio

A 21 h. 40, le soir du Jeudi saint, on entendra une évocation d'Aloys Theytaz, musique de Jean Dætwyler, avec les acteurs du Radiothéâtre et un groupe instrumentiste sous la direction du compositeur.

Martigny

Syndicat de producteurs de fruits

Un assez grand nombre de membres ont assisté samedi soir, à l'Hôtel de ville, à l'assemblée annuelle du Syndicat de Martigny.

M. Edouard Morand, président de ce dernier, fit un rapport complet et renseigna ceux qui demandaient des explications. M. Vallotton, détenteur de la caisse, fut approuvé pour sa gestion.

On entendit M. Joseph Spahr, de Sion, chef-contrôleur des fruits pour le Valais. Il fut aussi écouté avec attention et vivement applaudi, comme le fut M. Morand.

Il serait souhaitable que tous les sociétaires prennent part à l'assemblée annuelle. Ce serait tout profit pour eux.

Le développement de la ville

Les terrains que le Collège Ste-Marie possède au nord-est de l'avenue des Acacias et bordant la route du Simplon vont, paraît-il, être vendus aux personnes désirant construire. La commune ouvrira une rue parallèle à celle des Acacias entre la route du Simplon et l'avenue de la Gare et aboutissant en face de l'imprimerie de notre journal. Ce sera un nouveau quartier fort bien situé près du centre de la ville et non loin de la gare des C. F. F.

Le Collège va aussi édifier un bâtiment scolaire moderne.

Le F.-C. Berne à Martigny

Nous rappelons le grand match amical que disputera dimanche 25 mars (Pâques) Martigny I contre Berne I, Ligue nationale B. Le coup d'envoi sera donné à 15 h.

En lever de rideau, les juniors locaux rencontreront ceux de Saxon.

Concours de ski des écoles de Martigny

Ce concours qui devait avoir lieu le jour de St-Joseph à Verbier a été renvoyé pour cause de mauvais temps.

La date de cette rencontre entre écoliers sera publiée prochainement.

Assemblée de l'« Octoduria »

Ce soir mardi, après la répétition, assemblée générale extraordinaire des membres actifs, au local.

Des œufs de Pâques pour Clairval !

Il faut 1000 œufs pour Clairval !

Le cinéma Corso, d'entente avec le comité de Clairval, vous donne l'occasion de participer à cette collecte d'un genre spécial. Dimanche prochain, jour de Pâques, au Corso, à 17 h., sera présenté un film comique de la meilleure veine : « L'œuf et moi », d'après le roman de Betty Macdonald, qui a déjà fait la joie de plus de 25 millions de lecteurs.

Attention : les enfants paient demi-place (0.50 ct.) mais doivent apporter à la caisse du cinéma un œuf (ou l'acheter à la caisse). Les grandes personnes paient demi-place (1 fr.) mais doivent apporter 3 œufs. Les personnes empêchées ce jour-là peuvent déposer leur obole (sous forme d'œufs) tous les soirs de la semaine à la caisse du cinéma où le comité de Clairval les recevra avec reconnaissance.

Chœur d'Hommes

Reprise des répétitions pour la préparation de la Fête bas-valaisanne de chant du 6 mai : mardi 20, basses, jeudi 22, ténors.

Casino Etoile, Martigny

A la demande générale, l'Etoile prolonge le merveilleux film de Walt Disney mardi et jeudi à 20 h. 30 et jeudi à 13 h. pour enfants. CENDRILLON, pour les grands et les petits, chef-d'œuvre du magicien d'Hollywood.

Roger Pouly : entre deux séances, en complément de programme mardi et jeudi à 20 h. 30.

Cinéma Etoile, Martigny

BOURVIL dès samedi 24. — Avec son air benet et son regard flottant, Bourvil, il y a quelques années, conquérait d'un seul coup la faveur unanime du public et semble l'avoir gardée. C'est pourquoi, à n'en pas douter, nombreux seront ceux qui viendront l'applaudir cette semaine à l'Etoile dans « Blanc comme neige » dont l'intrigue semble faite sur mesure pour lui. Vous l'y verrez dans le personnage de Léon Ménard, finaud et niais, lutter contre les vexations de la justice et gagner l'amour de celle qu'il aime.

A vendre à La Bâtiaz une jeune
ASPERGIERE
de 1300 m2, comprenant jeunes abricotiers. Défoncée à 1 m. 30 de profondeur. Prix Fr. 4.— le mètre.
Ecrire au journal sous R 782.

Effeuilleuses

On demande 5 bonnes effeuilleuses, bon traitement (gage 230 fr. tout compris), pas d'apprenties. S'adresser Alfred Maillard, En Ogoz, St-Saphorin (Lavaux).

On cherche
JEUNE FILLE
de 16 à 20 ans, consciencieuse, volontaire et propre pour aider au ménage et au jardin. Gage et entrée à convenir. Vie de famille assurée.
Offres avec photo à Mme M. Lanz-Giger, Restaurant zum Wildpark, à Roggenhausen, Aarau.

A vendre un petit
motoculteur
à l'état de neuf. Prix 600 fr. - S'adresser au journal sous R 783.

On cherche
VENDEUSE
qualifiée. Faire offres écrites à Boulangerie-Pâtisserie Lonfat, Martigny.

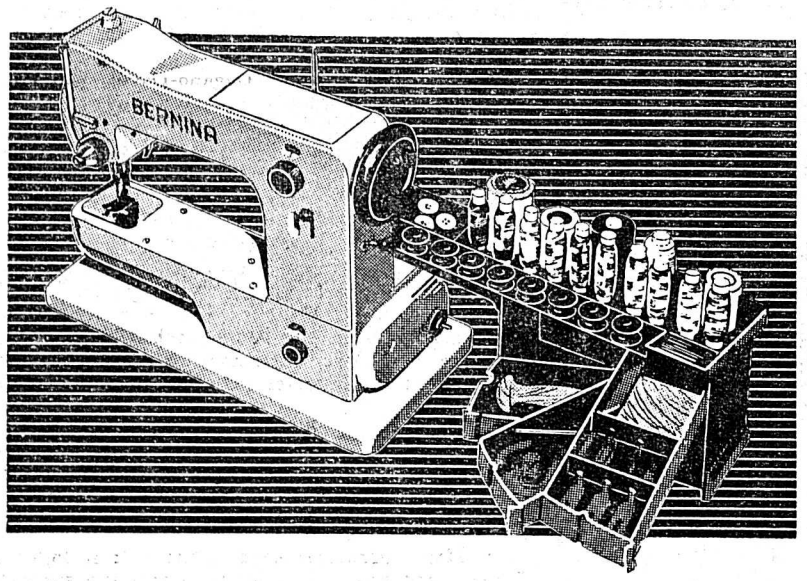

L'expérience n'est pas le fruit d'un jour!
BERNINA construit depuis 60 ans
des machines à coudre zig-zag et
des modèles spéciaux

BERNINA a été la première fabrique du monde à mettre sur le marché une machine portable zig-zag. Celle-ci fut un succès mondial, à tel point qu'aujourd'hui elle est la machine à coudre la plus demandée en Suisse.

BERNINA

BERNINA coud avec la plus grande facilité toute grosse pièce, vêtements épais, linge de maison etc; mais, tout aussi bien, elle reprise les bas les plus fins et coud les tissus les plus légers. En résumé BERNINA vous offre des avantages exceptionnels qu'aucune autre machine à coudre ne possède.

Pour vous convaincre, faites vous présenter, sans engagement, notre gamme de modèles BERNINA.

Contre l'envoi du bon ci-dessous, vous recevrez par poste les derniers prospectus BERNINA.

BON Nom ---------- Adresse ----------

Envoyer à: Fr. Gegauf S.A., Fabrique de machines à coudre BERNINA, Steckborn TG

ou aux dépositaires suivanst:

R. Waridel, Martigny-Ville
A. Galletti, Monthey
E. Constantin, Sion

bien meublé
REICHENBACH & Cie SA
FABRIQUE DE MEUBLES - SION & MONTHEY

Concours d'entreprise postale

Un concours est ouvert pour le service de transport des voyageurs et des envois postaux par automobile entre Martigny gare CFF - Fully - Mazembroz - Saillon poste.

Il peut être pris connaissance du *cahier des charges* à l'office de poste de Martigny-Ville.

Les soumissions doivent être rédigées sur les formules que délivrera sur demande l'office de poste de Martigny-Ville. Les dites soumissions seront envoyées à la direction d'arrondissement postal à Lausanne, sous enveloppe fermée et affranchie portant la suscription « Soumission pour transports postaux ».

Les offres doivent nous parvenir pour le 31 courant, dernier délai.

Lausanne, le 16 mars 1951.

La Direction du 2e arrondissement postal.

BAZAR PHILIBERT

Des prix intéressants avant la hausse

POUR DAMES : Tabliers cuisine mi-fil		Fr. 3.90
Parures rose ou ciel, chemise et pantalon,		5.90
Pantalons forme bateau		2.80, 3.25
POUR HOMMES : Chemises		Fr. 6.90, 9.90
Choix en chemises habillées		14.50
Caleçons : courts Fr. 3.90	longs	Fr. 6.90
POUR FILLETTES : Choix en culottes		Fr. 1.70
Chemises, jupons, tabliers		
Tabliers de cuisine mi-fil		Fr. 3.90
Tabliers fillettes depuis 40 cm.		

PAQUES

Faites assez tôt vos achats de printemps chez les commerçants ci-dessous !

Arrivages des nouveaux modèles

WISA-GLORIA

Charly Moret MARTIGNY

Ameublements - Rideaux - Linoléums

Tél. N° 6 10 69, Av. Grand-St-Bernard

BANQUE TROILLET MARTIGNY

BAGNES ORSIÈRES LEYTRON-SAXON SALVAN-FINHAUT

Prêts et billets

Livrets d'épargne au porteur et nominatifs

Carnets de dépôts disponibles à 3 mois maximum (Fr. 1000.— à vue)

Certificats de dépôts à 3 et 5 ans

AUX MEILLEURS TAUX DU JOUR

Tous les nouveaux modèles de printemps sont arrivés...

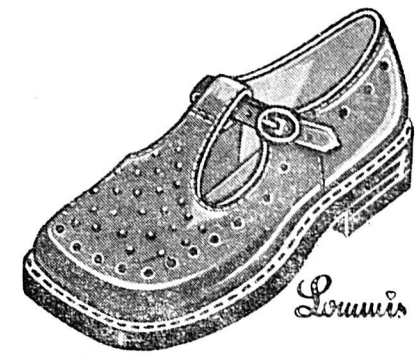

Pour nos enfants

Belles SANDALETTES à brides, en elk, rouge, brun et nubuck blanc à partir de **10.80**

Pour Madame

Jolie SANDALETTE modèle nouveau, daim noir . . . . . Fr. **29.80**

CHAUSSURES

Lerch

MARTIGNY

Av. de la Gare, tél. 61320

Expédition partout contre remboursement

Attention !

Distribution de BOULES pour enfants

Pâques fleuries...

Beau choix de fleurs coupées
Plantes, corbeilles et arrangements
Pensées pour les tombes

FLEURISTE **Leemann**

Martigny Sion

Tél. 6 13 17 2 11 85

Pour votre menu de Pâques

Viande de toute première qualité
Bœuf, porc, veau, jeunes moutons
Charcuterie fine, salaisons

Service à domicile Téléphone 6 12 78

Toujours bien servi à la

Boucherie **CRAUSAZ** *Martigny*

Très joli choix en

sacs

de dames et articles de voyage

Sacs plastic à partir de **6.90**

Sacs de footing

PAUL DARBELLAY

MARTIGNY-VILLE Téléphone 6 11 75

Elégance

MASCULINE

Complet dès **75.-**
Veston » **40.-**
Chemise » **17.80**
Chaussettes **1.95**
Cravates » **0.90**

CONFECTION
P.-M.

Giroud

Magasin Bagutti, chaussures Téléphone 6 14 40

GRATIS pour votre enfant !

Pour tout achat de 40 ct. au moins, il sera joint

une sucette

Seul un soulier de qualité doit vous intéresser

Molière box, semelle cuir, depuis **19.80**

F I B A

CHAUSSURES
Bagutti-Sport
MARTIGNY

REPARATIONS

Magasin P.-M. Giroud, confection Téléphone 6 14 40

Exposition générale

De très jolies « nouveautés » pour tous les goûts !

Voyez nos vitrines et notre riche assortiment

Grands Magasins

CONSET S.A.

MARTIGNY
MONTHEY

La belle confection pour dames

Couleurs, teintures, papiers

inoffensifs

pour teindre vos œufs de Pâques

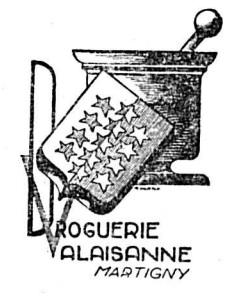

Toute une gamme de parfums et d'eau de Cologne pour vos cadeaux de

Pâques

DROGUERIE ALAISANNE MARTIGNY

J. LUGON et J. CRETTEX
Téléphone 6 11 92

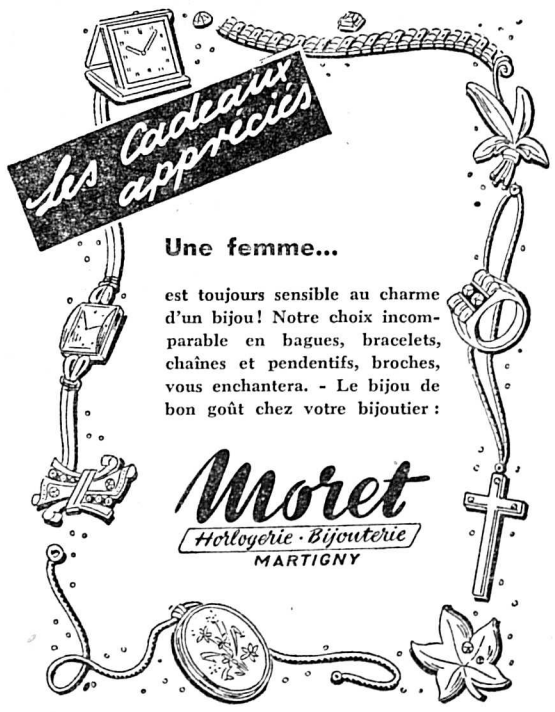

Une femme...

est toujours sensible au charme d'un bijou ! Notre choix incomparable en bagues, bracelets, chaînes et pendentifs, broches, vous enchantera. - Le bijou de bon goût chez votre bijoutier :

Moret

Horlogerie · Bijouterie

MARTIGNY

VALAIS

Chez les vignerons

Réunis en assemblée extraordinaire le 11 mars 1951, à Ardon, sous la présidence de M. Abel Delaloye, les vignerons membres de la Cave coopérative du district de Conthey décident ce qui suit :

1. Ils appuient sans réserve les deux résolutions de la Fédération romande des vignerons, adoptées à l'assemblée du 20 février 1951, la première en faveur du statut du vin, la deuxième contre l'impôt sur les boissons, et remercient chaleureusement cette organisation de son inlassable activité au profit de la cause viticole ;

2. Ils demandent au Haut Conseil d'Etat, ainsi qu'à tous les représentants du canton à l'Assemblée fédérale, de mettre tout en œuvre pour faire aboutir le plus rapidement, en l'améliorant, le statut du vin et empêcher d'un autre côté que soit institué un impôt sur le vin ;

3. Ils protestent avec la plus grande énergie contre l'introduction d'un impôt sur les vins, parce que celui-ci sera supporté par la production. Dans un canton comme le Valais où la moyenne des exploitations viticoles est inférieure à 3000 m2, cet impôt sur le vin devient en fait un impôt sur les tout petits revenus. Cet impôt est d'autant moins supportable qu'il atteint le minimum vital de revenus constamment menacés par l'insécurité des rendements et la politique des importations et qu'il représente une imposition supplémentaire pour une classe de la population qui, comme toute autre classe de citoyens suisses, contribue déjà à la défense du pays par sa personne, ses revenus et ses biens ;

4. Ils adhèrent enfin à la création d'un Office de propagande en faveur de nos vins et des autres produits de l'agriculture valaisanne, en demandant à nos autorités de donner à cet office une structure conforme au caractère de notre économie agricole, basée essentiellement sur l'exportation hors du canton de ses produits : vins, légumes, fruits, fromage, miel, etc.

Société valaisanne de Vevey et environs

Ce sympathique groupement fondé en 1918 et qui réunit actuellement 90 membres venant de toutes les régions du Valais, a tenu jeudi 8 crt. son assemblée générale en son local officiel « Restaurant de la Channe d'Or ».

Son dévoué président M. Ephyse Terrettaz, dans un rapport très circonstancié, souligna la réjouissante prospérité de la société et les bons liens d'amitié qui unissent les membres.

Au cours de l'année écoulée, les Valaisans de Vevey se sont réunis quatre fois en assemblée ordinaire. L'été dernier, une magnifique course de 83 participants leur permit de visiter la pittoresque route de la Forclaz et de la vallée de Chamonix. La soirée annuelle eut lieu le 18 novembre 1950 à l'Hôtel des Trois-Rois.

Conformément à l'ordre du jour, l'assemblée a réélu son comité comme suit :

Président : M. Ephyse Terrettaz ; vice-président : M. Jean-Pierre Veuthey ; caissier : M. A. Ribordy ; 1er secrétaire : M. L. Chaperon ; 2e secrétaire : Mme Riesen ; membres adjoints : MM. Maurice Buttet et Perraudin ; porte-drapeau : M. G. Münger.

Un don de Fr. 50.— fut voté en faveur des victimes des avalanches.

C'est sur le chant de « La Valaisanne » et le traditionnel verre de l'amitié offert par la caisse que prit fin cette assemblée générale et qui prouva une fois de plus tout l'attachement que nos compatriotes portent à leur canton d'origine. **L. C.**

A votre santé !

A votre bonne santé, dit-on en choquant son verre à celui de son hôte ! Un verre, et du bon, du « nôtre », ça fait plaisir, n'est-ce pas ?

Depuis quelques années, le Valais connaît la vogue du véritable jus de raisin, authentique enfant du terroir et ayant le même droit que le pinard de nos coteaux ensoleillés..

C'est dire avec quelle faveur l'on accueille sur la table familiale le flacon de jus de raisin ! Il est faux de prétendre que ce jus n'est pas destiné aux hommes, que seules les femmes et les mioches peuvent ou doivent en prendre.

On lui reproche d'être trop doux, trop sucré, de causer des dérangements d'estomac. Toute cette légende est réduite à néant depuis que l'on a introduit la pasteurisation par l'électrolyse. Aucun produit chimique n'est utilisé maintenant pour la préparation de cette excellente boisson, au surplus à la portée de toutes les bourses.

St-Léonard n'est pas seulement connu pour son Carnaval. Une autre attraction de ce village est la création d'un centre de jus de raisin vraiment bien installé et conçu. Une équipe ayant à sa tête MM. Gillioz, Brunner et Schwéry travaille à la propagation intelligente d'un jus de raisin très apprécié de ceux qui le connaissent, et y reviennent toujours avec plaisir, certains de ménager et leur santé et leur porte-monnaie ! Les prix que cette maison pratique sont très honnêtes et encouragent les amateurs à se réapprovisionner. Le soussigné se fait un devoir bien agréable de signaler à l'attention des lecteurs de ce journal et des amis des boissons saines, cette maison qui défend avec intelligence la cause de notre viticulture valaisanne.

Pensons à elle, pour nos fêtes de famille, et ayons à cœur de faire figurer sur la table familiale quelques bonnes bouteilles de jus de raisin, afin que tous puissent fraterniser et trinquer gaîment !

Qu'on se le dise, et à votre bonne santé ! **prg.**

GROS LOT 100.000

7 AVRIL

Que de chances à cueillir !

LOTERIE ROMANDE

Des milliers d'oiseaux périssent

L'huile répandue sur la mer lors du naufrage du cargo britannique « Solidarity » a provoqué la mort de milliers d'oiseaux de mer au large de Sunnmoere, sur la côte norvégienne.

Les oiseaux, qui plongeaient pour prendre leur nourriture, s'empêtraient dans cette huile et ne pouvaient plus reprendre leur vol.

ONDES ROMANDES

MERCREDI : 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Concert matinal. 9.15 et 10.10 Emission radioscolaire. 10.40 Deux pages de Borodine. 11.00 Travaillons en musique. 11.45 Silhouettes d'autrefois. 11.55 Gravé pour vous. 12.15 Le Joli Chœur de Bercher. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.46 Informations. 12.55 Sans annonces. 13.45 La femme chez elle. 16.00 L'Université des ondes. 16.30 Emission commune. 17.30 La Chartreuse de Parme, feuilleton. 17.55 Le rendez-vous des benjamins. 18.30 L'agenda de l'entraide. 18.40 Sonate pour piano et violon, de Haendel. 18.50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.15 Destins du monde. 19.35 Mosaïques. 20.00 Le boudoir de Médora. 20.10 Vienne qui chante. 20.25 La gazette musicale. 20.30 Concert symphonique par l'OSR. 22.10 Emission internationale des Jeunesses musicales. 22.30 Informations. 22.35 Nuits de Genève.

JEUDI : 7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 La Belle-au-Bois-Dormant, deux extraits, de Tchaïkovsky. 12.46 Informations. 12.55 Un disque. 13.00 Les joies du voyage, émission-concours. 13.10 Musiques du printemps. 16.30 Emission commune. 17.30 Evolutions et révolutions dans l'histoire de la musique. 17.50 Sept variations de Beethoven. 18.00 Hautbois et clavecin. 18.20 La quinzaine littéraire. 18.50 Allegro, de Fiocco. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 La Chaîne du Bonheur. 20.00 Barry, feuilleton. 20.45 Messe en la bémol, de Schubert. 21.40 Judas. 22.30 Informations. 22.35 La Coupe des Nations de rink-hockey. 23.00 Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

VENDREDI : 7.10 Le salut musical. 7.15 Informations. 7.20 Concert matinal. 10.00 Culte protestant. 11.20 Musique pour le Vendredi saint. 12.15 Le mémento sportif. 12.20 Air populaire. 12.25 Les cinq minutes du tourisme. 12.30 Œuvres de Brahms. 12.46 Informations. 12.55 Larghetto, de Mozart. 13.05 Actus Tragicus, de J.-S. Bach. 13.25 Quintette en fa min., de Franck. 16.30 Deux œuvres de Beethoven et Saint-Saëns. 17.30 La Chartreuse de Parme, feuilleton. 17.50 Poèmes et musique. 18.50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.09 Les Nations Unies vous parlent. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Paysages de la France. 20.10 Jésus, oratorio de Roger Vuataz. 21.10 Quelques pages sur Jésus. 21.25 Jésus, suite. 22.30 Informations. 22.35 Œuvres de J.-S. Bach.

SAMEDI : 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Concert matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Variétés populaires. 12.30 Chanteurs valaisans au Concours de Brigue. 12.46 12.55 La parole est à l'auditeur. 13.10 Harmonies en bleu. 13.30 Œuvres de Gabriel Fauré. 14.00 Le micro-magazine de la femme. 14.25 La Bourse aux disques. 14.45 Les beaux-arts. 15.00 Les enregistrements nouveaux. 15.30 La Fille de Pohjola, de Sibelius. 15.45 Promenade littéraire. 16.00 Jazz authentique. 16.30 Emission commune. 17.30 Swing-sérénade. 18.00 Sonnerie de cloches. 18.05 Le Club des petits amis de Radio-Lausanne. 18.40 Courrier du Secours aux enfants. 18.45 Une ouverture de Pasiello. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 La Chaîne du Bonheur internationlae. 19.55 Y en a point comme nous !... 20.10 Une polka de Zaugg. 20.15 Le quart d'heure vaudois. 20.35 Le pont de danse. 20.45 Le Petit N'Œuf, conte pour Pâques. 21.25 Le Calendrier. 21.35 Un Cyclamen pour Ida. 22.05 Danses symphoniques, de Grieg. 22.15 Credo. 22.30 Informations. 22.35 Coupe des Nations de rink-hockey. 23.00 Le bonsoir de Radio-Lausanne.

Les notes **DOMINANTES** *de la* **FIAT 1400**

(telles que les relève la presse internationale)

La " 1400 " peut se définir comme « la voiture qui vous rend meilleur conducteur » — écrit un expert automobile dans un grand quotidien Dans le compte rendu des essais de ce modèle, il poursuit : « Cette aisance et cette sécurité de contrôle, nous les retrouvons tout aussi bien dans l'embrayage — où la transmission flexible met du doigté à votre place — dans la commande des freins qui en fait autant, ou dans le volant qui est là où il doit être, avec un angle naturel et qui fait obéir la voiture comme si un invisible champion du volant était là pour exécuter vos instructions.

AGENCE OFFICIELLE :

COUTURIER S. A., SION Tél. 2 20 77

Vente et service :

SIERRE : Garage International, Fam. Trivério
CRANS/MONTANA : Grand Garage de Crans
MARTIGNY-VILLE : Garage Balma
MONTHEY : Garage Armand Galla
VIONNAZ : Garage Georges Richoz

24

La Couronne de Ronces

Feuilleton du « Rhône » par Charles Esquier

Pour ne pas donner l'éveil, il fut convenu que Jacques et Brisebarre se rendraient d'abord, seuls, dans la petite localité autrichienne, tandis que la baronne et Anna iraient incognito, les attendre à proximité, dans la capitale même de l'empire, à Vienne. On se sépara donc avec un peu plus d'espoir et de confiance dans l'avenir. Maintenant, une étoile brillait dans les ténèbres.

A l'hôtel Franz-Joseph

Après l'aveu fait par de Moersen sous le chloroforme, Jacques s'était informé de la destination du château de Pragstein. Il ne douta plus de l'intervention de la police autrichienne dans l'incarcération de Maria.

Cela donnait à l'aventure un caractère particulier et ouvrait un champ illimité dans le domaine des hypothèses.

Il avait vu clair, une première fois, quand il avait supposé que l'inimitié qui poursuivait la jeune fille partait de haut. Cependant, les dénégations du baron, affirmant que la politique ne pouvait en rien être mêlée à l'affaire, l'avait un instant déconcerté.

Mais, à la lumière du fait nouveau, Jacques avait bien dû, derechef, en revenir à ses premières suppositions.

Cela ne lui donnait pas, cependant, la clef du mystère et comme, à partir de la disparition de la jeune fille, il ignorait tout ce que nous venons d'exposer, l'énigme à ses yeux demeurait à peu près la même.

Cependant, une chose était certaine, Maria avait été enfermée à Pragstein. Il s'agissait donc, pour l'instant, de savoir si elle s'y trouvait encore et, dans ce cas, de l'en faire sortir au plus tôt.

Il importait, en arrivant sur place, de ne pas donner l'éveil à la police locale.

La localité de Mauthaüsen est peu importante. Le débarquement de deux étrangers, de deux Français, y passerait d'autant moins inaperçu qu'en raison du voisinage de la prison et des évasions possibles, l'endroit devait être très surveillé.

C'est ce qui explique pourquoi le docteur, dépassant Mauthaüsen, avait ordonné à Brisebarre d'y descendre seul, d'y procéder sur place à une enquête préalable en se faisant remarquer le moins possible, puis muni des renseignements qu'il aurait pu recueillir, de lui écrire à Strüden, une localité voisine où Jacques était descendu prudemment de son côté.

Après quarante-huit heures passées à Mauthaüsen à l'hôtel du Beau Danube Bleu, nuit de repos et de réflexion, Brisebarre partit pour Strüden où il retrouva son patron.

Il lui conta les divers incidents de son arrivée à Mauthaüsen et les renseignements que lui avait fournis sur le château de Pragstein et l'hôtel Franz-Joseph un garçon du Beau-Danube Bleu, lequel avait été dix ans à Paris, plongeur chez Maxim's et parlait, par conséquent, le Français aussi bien que Brisebarre.

C'est de lui qu'en le cuisinant adroitement, Brisebarre avait appris les détails suivants : Le château de Pragstein était une prison-forteresse contenant des prisonniers d'Etat. Quelques-uns d'entre eux étaient des aliénés, ce qui expliquait la présence du docteur Von Hildesheim (un ivrogne) comme médecin de la prison.

Cet étrange docteur et les officiers du château-prison prenaient pension au plus bel hôtel de Pragstein, l'hôtel Franz-Joseph. De plus, c'est de cet hôtel qu'on envoyait leurs repas aux prisonniers. Les officiers, les garçons de cuisine de cet hôtel et aussi les apprenties de la blanchisseuse du bourg, une certaine Mme Hostein, qui blanchissait le linge des prisonniers, étaient les seules personnes qui pénétrassent auprès des malheureux incarcérés.

Le docteur félicita son émissaire d'avoir pu obtenir tous ces renseignements puis ils se concertèrent sur le parti qu'on en pouvait tirer.

Ils dressèrent un plan, et Brisebarre, muni de nouvelles instructions, retourna toujours seul, à Mauthaüsen. Là, l'adroit compère, se donnant comme habile cuisinier français du nom d'Eugène Gastonbide, nom que M. Muhlbauer, le patron de l'hôtel Franz-Joseph, prononçait « Hughein », réussit à se faire embaucher par ce dernier comme maître-queux.

Une fois dans la place, au bout de quelques jours de service, Hughein put envoyer à Jacques, demeuré à Strüden, la dépêche suivante :

« Tout va bien. Venez. »

Cependant, dans sa prison, Maria voyait s'écouler sa vie dans une navrante monotonie.

Les jours passaient, se succédant toujours pareils, coupés seulement, à l'heure des repas, par la visite d'un marmiton de l'hôtel Franz-Joseph, et, deux fois par semaine, de la blanchisseuse, l'un et l'autre accompagnés du geôlier, afin qu'elle ne pût entamer de conversation avec eux.

La surveillance exercée sur elle ne se relâchait pas... Quant aux juges, plus jamais il n'en avait été question. Elle avait compris qu'en récidivant dans cette légitime exigence, elle ne ferait que s'attirer les foudres du docteur von Hildesheim, et l'impression terrible que lui avait faite la menace de la camisole de force avait triomphé de ses révoltes... Docile et résignée, tout au moins d'apparence, elle languissait, s'anémiait.

Son visage charmant s'émaciait peu à peu et son teint admirable, l'éclat de ses yeux perdaient de leur rayonnement. Elle passait son temps à lire et aussi à écrire, notait chaque jour ses impressions de captivité et ses pensées.

Une désespérance l'envahissait, car, depuis le refus que lui avait opposé tristement, mais nettement Tatthyanyi (en qui elle avait cru un instant discerner une sympathie secrète), elle avait à peu près renoncé à tout espoir de délivrance.

Ce refus avait jeté un froid entre la captive et l'officier, bien que ce dernier, comme par le passé, vînt de temps à autre la voir et prendre de ses nouvelles, et qu'il manifestât même, pour l'état physique et moral dans lequel il la voyait plongée, une profonde pitié.

Qu'importait à Maria ces marques d'intérêt inefficaces ? Que lui faisait cette pitié inutile ?

Aussi, répondait-elle froidement à ses avances, s'obstinant à ne pas faire plus attention à lui qu'à ses autres gardiens et paraissant avoir oublié ses confidences.

Tatthyanyi semblait en concevoir une grande tristesse... Peu à peu, cependant, devant la réserve entêtée de sa prisonnière, il espaça ses visites... et bientôt il les cessa tout à fait. Maria n'en marqua ni surprise ni regrets. Perdant toute force de résistance, toute vitalité, elle semblait vivre dans une sorte d'état somnambulique, dans ses souvenirs, regrettant son bonheur si tôt détruit, pleurant parfois sur elle-même et sur son infortune imméritée...

Cependant, les mystérieux envois de violettes se renouvelaient sans qu'elle pût savoir d'où ils venaient...

Généralement, elle trouvait les bouquets à terre, devant sa porte, à la même place que la première fois... Ils étaient donc lancés par le guichet pendant son sommeil. Par quelle main ?

Intriguée, elle résolut de demeurer éveillée pour surprendre en flagrant délit le mystérieux expéditeur. Mais soit que le sommeil finît par l'envahir, à son insu, soit qu'elle fût épiée par des yeux exercés, elle n'y parvint jamais.

Quelques jours après, elle reçut de nouveau la visite de Tatthyanyi. S'étant assuré que la sentinelle de garde était loin de la porte qu'il avait refermée sur lui :

— Mademoiselle... dit-il à voix basse... j'ai à vous parler.

Revue suisse

Un nouveau règlement des inhumations et incinérations.

Le Conseil général neuchâtelois aura à s'occuper, dans sa prochaine séance, d'un projet de règlement des inhumations et incinérations qui prévoit un certain nombre de modifications importantes. La « tombe anonyme » est une nouveauté du projet. Elle consiste en un caveau dans lequel seront mises les cendres — et non les urnes contenant les cendres — des personnes qui regardent (ou dont les proches considèrent) la mort comme la grande et totale simplification des différences et des vanités humaines. Toutes les cendres y peuvent entrer, à quel moment et en quelque lieu que l'incinération du corps se soit faite.

La population de la ville fédérale.

A fin janvier 1951, Berne comptait 144,772 habitants, contre 143,269 àfin janvier 1950.

L'émigration.

Au cours de l'année écoulée, le nombre des Suisses qui ont émigré outre-mer s'est élevé à 2672 (année précédente 2930) dont 1749 personnes exerçant une profession et 923 n'en exerçant aucune.

En janvier 1951, 216 personnes ont quitté la Suisse pour passer dans des pays au delà des mers.

Le Maroc au prochain Comptoir suisse 1951.

Le Comptoir suisse de 1951 comportera au nombre de ses attractions et de ses pavillons spéciaux un Pavillon officiel du Maroc. Cette présentation sera l'œuvre de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation, dont le directeur est M. Sazérac de Forge, à Casablanca. Cet organisme dépend directement de la Résidence que préside le général Juin. Ce Pavillon du Maroc occupera, dans les jardins de la Foire suisse de Lausanne, une superficie de 500 m2 et se présentera dans le plus pur style marocain.

Cette présence à Lausanne ne manquera pas de faire sensation : elle offrira, dans un cadre charmant, les richesses des productions marocaines. Trois facteurs naturels sont à la base des possibilités d'avenir que le sol marocain procure aux diverses activités économiques du pays : ce sont le soleil, l'eau et la terre. Ces trois facteurs sont en effet à la base des produits que le Maroc présentera à Lausanne.

Fleurs, plantes vertes et fleuries
COURONNES MORTUAIRES naturelles et artificielles
Décorations pour mariages, anniversaires etc.
Mme Ch. Rouiller-Kautz, Martigny-Ville
jardinière-fleuriste, tél. 6 17 50 Expéditions

Le papier a renchéri.

Le 16 mars, les prix du papier ont augmenté de 20%. Cette majoration, qui touchera chaque consommateur de papier, pourrait causer de l'étonnement dans le public, les prix du papier en Suisse ayant pu être maintenus jusqu'ici au niveau de 1948 et un certain temps même au-dessous.

Depuis près d'un an, les fabricants de papier n'ont pu répondre à une forte demande qu'en mettant en œuvre la totalité de leurs moyens de production. Ils ont employé à cet effet toutes leurs réserves de matières premières. Le réapprovisionnement (bois et cellulose) exigé par la production courante ne peut malheureusement être assuré que pour un tiers à l'intérieur du pays, tandis que les deux tiers des matières premières doivent être importés. Le prix du papier en Suisse subira ainsi dans une plus large mesure les effets du mouvement effréné des prix sur le marché mondial des matières premières.

La hausse internationale des prix contraint l'industrie du papier à accepter les prix toujours croissants des fournisseurs étrangers : pour la cellulose étrangère, qui doit être importée en grande quantité, le renchérissement depuis un an est même de 300 à 400 %.

— Vous appelez ça un demi-poulet ? Vous me faites rire.

— Je suis ravi, monsieur, que vous le preniez comme ça. Les autres clients, le plus souvent, n'ont pas envie de rire.

Nouveaux cours commerciaux
de 6 et 9 mois — Diplôme commercial
Institut de commerce de Sion
Rentrée : Mardi 3 avril
Direction : Dr A. Théler, tél. 2 14 84

PHOTO
Le printemps est là!
N'attendez plus! Nous avons en magasin un choix unique d'appareils de photo et cinéma des meilleures marques dep. Fr. **13.-**
POUR VOS ENFANTS
le cadeau de Pâques rêvé
Stéréoscope Wiew-Master **14** *fr.*
Contes de fées, aventures, etc.
DORSAZ
MARTIGNY
AVENUE DU BOURG TÉLÉPHONE 6.11.47

A vendre 20
POMMIERS
Canada, 8 ans de plantation. S'adresser à Henri Maret, à Saxon.

POUSSETTE
à vendre, parfait état, prix 90 fr. Téléphoner au 61937 à Martigny-Combe.

A louer à Martigny à la rue des Alpes, près de la Laiterie Octodure, une
CHAMBRE
meublée ou non, boisée, entièrement remise à neuf et chauffable.
S'adresser à Henri Darbellay, r. de l'Eglise, Martigny.

Agriculteur Suisse allemand 30 ans, avec famille, cherche à louer une
ferme
de 5 à 15 hectares pour le 1er avril. - Sommerhalder, agriculteur, Thielle (Neuchâtel), tél. 032 / 8 36 50.

LINGÈRE
qualifiée (neuf et stoppage) est demandée tout de suite.
Offres à l'Etablissement thermal, à Lavey-les-Bains.

Pourquoi payer un loyer...
alors que vous pouvez devenir propriétaire d'une **MAISON familiale neuve,** avec confort et terrain, à Martigny, Sion ou toutes autres localités de la plaine du Rhône, payable par mensualités de Fr. 125.— à Fr. 150.— environ, tout compris. Aucun capital à verser.
S'adresser à Paul Pellaud, Sion, tél. 027 / 2 23 19.

Alliances
Le plus grand choix et à tous les prix
Moret
Horlogerie · Bijouterie
MARTIGNY

Canada et Louise-Bonne
à vendre, très belle tige et mi-tige sur franc 3-4 ans, à bonne condition ainsi que belles
griffes d'asperges
Hâtive d'Argenteuil.
Louis Nanchen, pép., Charrat, tél. 026 / 6 31 81.

PENSÉES à grandes fleurs
en belles plantes et bien fleuries. Prix spéciaux à partir de 100 plantes et pour revendeurs.
Domaine de la Printanière, Saxon
L. Neury-Chevalley, tél. 6 23 15

Apportez assez tôt vos annonces

Pommes de terre
consommation, semenceaux, toutes variétés - Prix avantageux. Livraison à domicile. Se recommande : *Mme Vve U. Mugnier, fruits en gros, Martigny-Bourg, tél. 6 11 77.*

Le Docteur
René Deslarzes
Ancien assistant du service de Dermatologie de l'Hôpital cantonal de Lausanne. (Prof. Dr H. Jaeger.)
Ancien assistant de Médecine interne, Hôpital Nestlé. (Prof. Dr L. Michaud.)
Ancien assistant de l'Institut d'anatomie pathologique à Lausanne. (Prof. Dr J.-L. Nicod.)
Ancien assistant du service de Radiologie de l'Hôpital cantonal de Lausanne. (Prof. Dr A. Rosselet.)
Ancien assistant de la Policlinique médicale de Lausanne. (Prof. Dr A. Vannotti.)
Stages dans les Hôpitaux de Paris.
ouvre son cabinet médical le vendredi 17 mars à Sion, Avenue Pratifori (face au Manège)
Spécialiste des Maladies de la peau et varices.
Reçoit dès 9 heures le matin sur rendez-vous.
Téléphone No 2 29 80.

Maria demeura immobile et muette, sans un signe d'encouragement. Il poursuivit cependant :

— Mademoiselle... si invraisemblable et contradictoire que vous paraisse ce que je vais vous proposer, n'en soyez pas trop surprise... Je veux vous délivrer !...

— Me délivrer ! Vous !

— Oui. Je veux vous aider à sortir de cette geôle !

— Vous vous moquez de moi, monsieur !

— Je vous prie de croire que je parle sérieusement.

— Vous parliez aussi sérieusement quand vous disiez le contraire, il y a quelque temps.

— On change.

Un silence plana, lourd de choses inexprimées...

Puis, l'officier poursuivit :

— Vous ne me croiriez pas si je vous disais que pour vous rendre la liberté, il me suffit d'ouvrir toute grande la porte de votre prison et de vous dire : « Partez ! » Non... Je n'en ai pas le pouvoir... Je suis moi-même surveillé autant que vous, et par mes camarades, et par mes chefs, et par les fonctionnaires de la prison, et par mes soldats... Ici, chacun s'épie mutuellement du haut en bas de l'échelle... Les murs ont des yeux et des oreilles... et c'est l'espionnage organisé... De plus, le temps que dure ma garde, je suis responsable de vous comme des autres prisonniers qui me sont confiés... Tout l'appui que je suis capable de vous apporter consistera donc à vous aider seulement à tromper ceux qui sont autour de moi, supérieurs ou inférieurs... J'ai donc cherché dans ma tête un moyen ingénieux d'y arriver et j'en ai trouvé un. Il y a des risques à courir... mais qui ne risque rien n'a rien... Voici donc ce que j'ai trouvé !...

Tatthyanyi expliqua à Maria son projet. C'était un stratagème audacieux, mais qui pouvait réussir ; seulement, il était conçu de telle sorte qu'en ce cas, la complicité de l'officier ne pouvait manquer d'éclater nettement aux yeux de ses chefs. Cela, il ne le dit pas à Maria, mais la conséquence logique s'en imposa d'elle-même à l'esprit de la jeune femme, si bien qu'elle lui demanda :

— Si je m'évade, grâce au moyen que vous m'offrez, et que que je sois en sûreté hors d'Autriche... qu'adviendra-t-il de vous, après ?

— Ne vous occupez pas de cela, répondit-il évasivement ; l'important, c'est que vous soyez hors d'ici saine et sauve.

— On vous arrêtera... Vous passerez en jugement et on vous fusillera.

— Mademoiselle...

— On vous fusillera... puisque vous m'avez dit que pour transmettre une simple dépêche de moi, vous seriez passible de cette peine... à plus forte raison, pour m'avoir aidée à fuir et de telle façon qu'il vous serait impossible de cacher votre complicité.

Le Hongrois se tut, se mordant les lèvres et visiblement au supplice... Touchée profondément, Maria demanda :

— Qu'exigerez-vous de moi, monsieur, en échange de ce dévouement héroïque ?

— Ce bouquet de violettes... répliqua le Hongrois en désignant le dernier envoi qui achevait de se mourir sur la table.

Cette fois Maria comprit. C'était assez clair !

— Ainsi, reprit-elle, vous seriez prêt à me sacrifier votre vie pour un bouquet de violettes ?...

— Et pour occuper une petite place dans votre souvenir...

— Pauvre garçon !... Vous feriez un marché de dupe et cela vous coûterait trop cher !

— Moins que vous ne le croyez... répliqua-t-il avec exaltation. Quoi qu'il advienne, mes jours sont comptés... je suis malade... très malade... et condamné à disparaître rapidement... Autant mourir d'une balle que de mourir de la poitrine. En acceptant, ce sera donc un service que vous me rendrez et une joie profonde que vous me donnerez !...

Maria était remuée d'une immense pitié par ce qu'elle entrevoyait de tendresse, de passion discrète et désespérée, de générosité héroïque dans le cœur de ce malheureux qui n'avait osé lui avouer son amour que par un stratagème indirect et délicat, qui savait qu'elle ne pouvait l'aimer et qui, malgré tout, sans rien demander en échange, lui offrait simplement sa vie.

Elle prit le bouquet, le respira et le tendant à son interlocuteur :

— Gardez-le, en souvenir de moi, et merci pour ceux qui l'ont précédé... Quoi qu'il advienne, je demeurerai pour vous une amie très reconnaissante...

Tatthyanyi prit les violettes, les respira à son tour avec ivresse et demanda rayonnant :

— Alors, vous acceptez ?

— Je refuse...

— Vous refusez la liberté ? fit le Hongrois déçu.

— A ce prix-là ! oui, certes. A quel titre accepterais-je de vous une pareille preuve de dévouement ?... Vous n'y songez pas, monsieur... Si j'étais assez lâche et faible pour consentir, un tel remords pèserait trop lourdement sur ma conscience. Ma liberté ne vaut pas la vie d'un homme. Mon existence est désormais finie moralement et je ne bénéficierais pas d'un tel sacrifice proportionnellement à ce qu'il vous coûterait. Si vous êtes condamné — ce que je ne veux pas croire, — moi aussi je le suis, puisque mon cœur est mort en même temps que celui qui l'avait éveillé... Si je songe à m'échapper d'ici, c'est uniquement pour me justifier... Hors cela, rien ne m'est plus et je ne vivrai que pour cultiver mon chagrin... Je n'en suis pas moins infiniment touchée de votre offre, mais encore une fois, je ne puis l'accepter.

— Alors, puisque je n'ai même pas la joie de pouvoir vous sauver, plutôt que de m'enfermer dans un éternel désespoir, je préfère le suicide.

— Peut-on parler ainsi à votre âge ?...

— Que me reste-t-il à faire ici-bas ?

— A vivre !...

— A quoi bon ?...

— Vivez !... je le veux... je vous l'ordonne !... Vivez !...

— Mais encore une fois, dans quel but ?

— Pour guérir physiquement et moralement... et peut-être pour vous marier avec une belle jeune fille digne de vous, dont le cœur n'aura jamais battu auparavant et qui vous aimera comme vous méritez de l'être.

— Je n'aimerai plus jamais !

— Taisez-vous. L'hiver n'empêche pas le printemps de renaître, les arbres de reverdir...

— Pourquoi n'appliquez-vous pas ceci à vous-même ?

— Parce que si le temps cicatrise bien des blessures, il ne peut cependant faire revivre ce qui est mort... et mon cœur est bien mort.

— Ainsi, puisque c'est pour m'épargner que vous ne voulez plus fuir, vous vous condamnez donc vous-même à demeurer ici pour toujours, quoi qu'il advienne, et mon offre n'aura servi qu'à vous emprisonner davantage. Votre pitié pour moi, vos scrupules ne vous seront donc, à partir d'aujourd'hui, qu'une chaîne de plus !... Il faut avouer, en ce cas, que le résultat est désastreux... et que je suis bien maladroit !... et bien malheureux !...

— Rassurez-vous... je ne suis pas toujours sous votre surveillance et si je trouvais l'occasion de m'évader sans que votre vie en fût le prix, j'en profiterais, croyez-le bien...

— A la bonne heure...

— Nous n'avons qu'à oublier cette conversation et à nous considérer comme étant dans la même situation que si elle n'avait pas eu lieu. Reportez-vous, vous-même, à l'état d'esprit dans lequel vous étiez au début, quand c'est vous qui, par respect de la discipline et de votre devoir, m'avez refusé ce que vous m'offrez aujourd'hui, et voilà tout !...

— C'est que, depuis ce temps-là, une évolution et même un bouleversement se sont produits dans mes sentiments.

— Oubliez cela !... Nous ne nous sommes aujourd'hui rien dit, et nous nous retrouvons dans notre situation respective des premiers jours... Vous observerez votre devoir, qui est de me garder... moi, je conserve mon désir de m'évader et m'efforcerai tant que je le pourrai de le réaliser, mais à votre insu... ou à celui d'un autre de mes gardiens... Ainsi, nous jouons franc jeu.

(A suivre.)